

ment n'a cessé de faire, dans tous les domaines, depuis près de trois ans. Une fois de plus, il a lancé ici-même le cri de division et le cri de race. Diviser pour régner, telle a été la devise du parti libéral pendant plus de cinquante ans et nul ne lui a été plus fidèle que le gouvernement actuel. Ils auront beau protester, un fait capital n'échappe sûrement pas au premier ministre et à son gouvernement: ils sont sans représentants en Alberta et en Saskatchewan; quant au Manitoba, je ne sais trop.

**L'hon. M. Starr:** Un seul.

**M. Nielsen:** Aucun dans l'île du Prince-Édouard et très peu en Nouvelle-Écosse.

Dans l'important document qu'ils ont préparé pour leur campagne électorale, document qui s'est échappé du dossier secret et confidentiel, ils affirmaient audacieusement que le parti libéral était le seul à représenter toutes les régions du pays. Je suis certain que ces mots les hantent maintenant.

On a maintes fois répété, au cours du présent débat, combien les organisations criminelles internationales se sont infiltrées au Canada. Le rapport de la Gendarmerie royale que le solliciteur général (M. Pennell) a déposé, révèle que le crime organisé fonctionne ici sur une base interprovinciale et internationale. Afin de connaître toutes ses ramifications, il faut procéder à une enquête qui ne doit pas s'arrêter aux frontières provinciales ou internationales. Le rapport de la Gendarmerie royale insiste sur la nécessité d'une commission royale d'enquête dotée du mandat le plus étendu.

• (3.50 p.m.)

Le chef de l'opposition a demandé qu'on institue une commission royale d'enquête afin d'établir dans quelle mesure les organisations criminelles internationales se sont infiltrées au Canada. Nous avons réclamé cette commission il y a eu un an en novembre dernier et de nouveau en juin dernier; à ce moment-là, le premier ministre a donné à entendre à la population, lors d'une émission télévisée, qu'il s'occuperait de cette affaire. Dès le début, le gouvernement a nié la nécessité d'agir ou même l'existence du problème. Au cours de la campagne électorale, le premier ministre a abordé une fois le problème du crime, disant qu'on avait tenté d'influencer le gouvernement sans y réussir.

Les documentalistes de leur campagne électorale exhortaient les libéraux à ne pas souffler mot du rapport du juge Dorion, à ne pas même laisser entendre que le crime pût s'étaler au pays. Voilà que le gouvernement adopte la même attitude actuellement. Le ministre du Commerce (M. Winters) a dit

que la moralité n'était pas en jeu au cours des élections. Cela prouve à quel point il se trompait. Depuis lors, de nouvelles critiques de l'inaction fédérale ont été formulées par le ministre de la Justice du Québec.

Je tiens à dire que je n'approuve pas les reproches qu'il adresse à la Gendarmerie royale, l'un des meilleurs corps de police au monde. Je déplore simplement que les pré-décesseurs des trois ministres de la justice n'aient même pas levé le petit doigt quand on s'en prenait à la réputation et à l'intégrité de la Gendarmerie. Si le premier ministre (M. Pearson) tient à savoir d'où vient la léthargie et le manque d'intérêt qui se manifestent en face des infiltrations criminelles au pays, il devra chercher plus haut que la Gendarmerie royale. Nous avons le rapport soumis par la Gendarmerie royale du Canada à la Conférence sur le crime où il est dit que la situation est urgente.

Les organisations criminelles ont proliféré au Canada. Elles sont reliées aux ramifications du crime international. Elles se livrent au commerce des narcotiques, à l'incendie, aux combinaisons de faillites et à quantité d'autres manœuvres illégales, y compris le meurtre organisé. En lui-même, le fait devrait suffire à pousser le gouvernement à l'action.

Que dire des faillites? Des faillites frauduleuses colossales ont eu lieu dans le pays. En 1964, ces faillites frauduleuses ont coûté \$207,971,000 dans le Québec et l'Ontario seulement. Le gouvernement ne s'est pas contenté de ne pas appréhender les auteurs de ces crimes, mais il a fait comme s'il n'y avait rien de mal. Nous avons au Canada des bandes de criminels rattachées à des réseaux internationaux qui agissent sous le couvert de l'impunité et, dans certains cas, de l'immunité. Nous avons vu quelle sollicitude a entouré Rivard. Lemay est encore en liberté. Nous avons eu la preuve d'un lien entre un réseau de trafic des narcotiques, l'un des plus importants du continent, dont Rivard était le chef, et des réseaux de cambriolage de banques dirigés par d'autres. Il y a M. Darabaner, pourvu de relations intéressantes et sélectes dans les endroits les plus curieux. En vérité, tout cela nous porte à nous interroger devant les questions inscrites au *Feuilleton* au sujet de l'Imprimerie nationale.

Un important réseau de criminels exercent leur activité au Canada, par infiltration; ils s'adonnent au gangstérisme, au trafic de drogues, provoquent des faillites, des incendies, commettent la fraude et autres crimes. Quand nous en avons parlé, le gouvernement a tout nié. Mais ces accusations ont été prou-